



Projet financé
par l'Union européenne



Beyrouth, le 8 septembre 2011

Communiqué de presse

Clôture d'un jumelage financé par l'Union européenne pour la modernisation fiscale au Liban

Le Directeur Général du Ministère des Finances, M. Alain Bifani, et le Chef de la section Coopération à la Délégation de l'Union européenne, M. Diego Escalona, ont annoncé aujourd'hui la clôture du projet de jumelage **"Civisme fiscal et gestion des risques"**.

Inscrit dans le cadre du programme de réforme libanais financé par l'Union européenne et présenté à la conférence de Paris du 25 janvier 2007, ce contrat de jumelage conclu entre l'Administration du Ministère des Finances de la République du Liban et la Direction générale des Finances Publiques française, portait sur l'amélioration du civisme fiscal et la gestion des risques.

D'une durée d'une année, et avec un budget de 1,1 million €, ce projet a permis de nombreuses réalisations : 48 missions au Liban, 71 experts français et plus de 200 experts libanais dans des groupes de travail ou des formations sur les sujets de la détermination du risque, des techniques d'audit, de la gestion des conflits ou des domaines spécialisés tels que l'audit informatique, l'évaluation des titres, les objections ou la fiscalité internationale. Un volet du jumelage a été consacré au traitement de l'information pour une meilleure connaissance des contribuables, ainsi que des performances de l'Administration fiscale. Enfin, les 8 voyages d'étude studieux et documentés réalisés dans différents pays de l'Union européenne ont permis d'élargir la réflexion et les connaissances des décideurs et agents libanais en matière de gestion des risques, de construction de bases de données et de performance des administrations fiscales.

Ces travaux ont conduit à la réalisation de guides précis, concrets et illustrés, décrivant de manière détaillée les activités et les outils de soutien à l'administration libanaise. Dans le domaine informatique, une base de gestion et d'analyse des informations sur les entreprises et les entrepreneurs a été élaborée et est opérationnelle. Un logiciel d'aide au contrôle des comptabilités informatisées a également été développé.

Ce jumelage qui s'achève, a été qualifié par le Directeur général des Finances comme une réussite : M Alain BIFANI a remercié l'Union européenne d'avoir financé le projet de jumelage, et a ajouté que "ce projet ainsi que tous les projets de jumelage financés par l'Union européenne, permettent d'esquisser une coopération étroite entre les partenaires libanais d'une part, et européens de l'autre".



Projet financé
par l'Union européenne



M. Diego Escalona a quant à lui déclaré : "Ce projet a contribué d'une part au renforcement de la collecte et du recouvrement de la taxe par une meilleure gestion des risques et l'amélioration des techniques d'audit; d'autre part au progrès en matière de civisme fiscal. Traiter du civisme fiscal consiste à faire prendre conscience aux contribuables, qu'au lieu de privilégier l'intérêt individuel, il vaut mieux privilégier l'intérêt collectif".